

ÉTUDE DE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'une demande de permis de démolition portant sur la démolition d'un bâtiment situé sur le lot 1 244 687 de la province de Québec a été déposée à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. Le bâtiment actuel porte le numéro civique :

1490, avenue de l'Église

Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014), un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Conformément à l'article 12 dudit règlement, toute personne qui désire s'objecter à l'octroi du permis demandé doit faire connaître par écrit son opposition motivée à Mme Diane Garand, secrétaire d'arrondissement par intérim, 815, rue Bel-Air, bureau 01-141, Montréal, H4C 2K4, au plus tard, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis.

Soyez de plus avisés que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **24 avril 2013, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage.

DONNÉ à Montréal, ce 11 avril 2013.

Diane Garand
Secrétaire d'arrondissement par intérim

Informations : 514 872-3431